

VU ET ENTENDU

Les lycéens et le golf



Les lycéens peuvent miser sur le golf. Photo Illustration René BYCH

Lors de la dernière réunion de la communauté d'agglomération de Longwy, les élus ont voté deux conventions de partenariat avec le golf international de Longwy. La première concerne l'initiation des élèves de terminale du lycée Alfred-Mézières. Une section sportive scolaire dédiée à ce sport a été créée et l'association sportive de l'établissement a également accès aux installations. Ainsi, dans le cadre des cours d'EPS les lycéens de terminale pourront aller sur le green à hauteur de 8 séances d'une heure de practice et de 4 séances d'une heure de parcours, sur un an. Une convention signée pour trois ans, au coût de 692 €/an. La convention de partenariat avec la section sportive scolaire du lycée Mézières a été reconduite pour trois ans. L'objectif est de permettre à un groupe de 10 à 30 lycéens de pratiquer le golf dans le cadre de leurs études, sur trente séances annuelles de deux heures par semaine chacune le mardi après-midi.

Enfin, une subvention en nature a été accordée à l'association sportive du lycée Mézières, soit la gratuité des installations et la fourniture des balles, afin de pratiquer en dehors du temps scolaire. Douze lycéens seraient concernés pour 15 séances de deux heures, encadrés par un professeur d'EPS.